

La lettre du président n°1/ 2012

L'estocade et le rapport moral

www.lestransbordes.org

L'ESTOCADE



Il y a un an, nous venions simplement de rencontrer M. le Maire et, pour la première fois, nous avons examiné avec lui le projet sous ses différents aspects. Il nous a dit alors :

« J'ai bien compris, maintenant, ce que vous voulez faire : un pont du 21^{ème} siècle. »

De ce côté-là, il n'y avait rien d'autre à attendre qu'un visa politique, le droit de participer à une étude comparative. Cette étude a été lancée en juillet et n'est pas une petite chose (coût 230 000 €) puisqu'elle vise à proposer de nouvelles solutions de franchissements urbains à l'intérieur du périphérique ouest.

Pour cette étude démarrée début septembre, confiée au groupement MVA/Arcadis, la phase préliminaire est en voie d'achèvement :

- Diagnostic de la situation actuelle et identification des besoins futurs de déplacements
- Étude des flux de déplacements, proposition de faisceaux d'implantation des franchissements et de scénarios d'organisation des déplacements

La phase finale (étude des solutions de franchissement et propositions de classement) sera déterminante pour l'avenir de notre projet. Rendez-vous à l'automne ?

Mais jusqu'à cette échéance, nous ne restons pas inactifs : NPPi peaufine les données de réalisation avec ses partenaires financiers et industriels, l'association maintient son lobbying, un mystérieux « Objet M10 » s'élabore...

Bien que la période actuelle éloigne notre Maire des préoccupations

« nanto-nantaises », il importe de rester attentif aux événements locaux et d'être prêt à donner « l'estocade ».

C'est ce que nous vous exposerons à l'AG du 23 mars.

Et c'est aussi pour cela que nous comptons sur votre présence.

RAPPORT MORAL

Rappel de nos statuts (2009)

- 1. L'étude et la réalisation d'un nouveau pont à transbordeur à Nantes dans une optique de développement durable et dans l'esprit d'avant-garde de Jules Verne.*
- 2. La promotion d'une image forte de la Ville, réconciliant mémoire et modernité, passerelle entre les cultures et les diversités humaines.*
- 3. Plus généralement la promotion de projets à la fois concrets et symboliques respectant les traditions maritimes et fluviales.*

Depuis la dernière AG, le 29 avril 2010, onze mois se sont écoulés.

Cette date, en fait consacrait le 4^e moment fort dans la vie de l'association : l'aboutissement (succès) de l'approche du Conseil de Développement qui avait commencé un an plus tôt.

Tous les membres du Codev s'étaient rendus compte que dans sa fonction « déplacements », le pont transbordeur devait être mis en concurrence avec les autres solutions de franchissement de la Loire discutées dans cette période et aboutir à un PDU (Plan de déplacements urbain) concernant toute la décennie 2011-2020

Les grandes options ont été finalisées en Juin 2010 et leur confirmation technique devrait être annoncée au Conseil Communautaire du 11 avril prochain.

De nombreuses contributions ont été présentées et défendues – qui souvent dépassent la seule problématique du franchissement bras de la Madeleine –Puis, conjointement avec Paul, ce fut la présentation du « Projet Jules Verne » au Conseil de développement le 12 avril 2010, très bien accueillie. Nous avons maintenant 6 « transbordés-veilleurs » au CoDev Daniel, Guy, Jean-Claude, Maurice, Yvon, moi-même et de nombreux sympathisants – L'avènement de Philippe Audic, nouveau président du CODEV suite au décès de JJ Régent est très positif en 2010. Presque toutes les interventions qui ont été faites au CoDev ont concerné la fonction « déplacement » dans le cadre du PdU.

En 2010 il faut aussi parler du moment fort technique, qui est directement lié à l'association, mais en s'en sépare légalement, la création par notre architecte Paul Poirier de la Nantaise des ponts et pylônes international NPPi – cette nouvelle société dont le but est de concevoir et de vendre le concept du pont à transbordeur est née officiellement le 1^{er} février 2010 et a déjà établi des alliances solides avec des grands du BTP, Freyssinet Int'l, Eiffel, Arcadis. Je laisserai le soin à Paul Poirier de parler de NPPi

Pour autant le PaT ne limite pas ses fonctions aux déplacements (25%) :
On lui a assigné d'autres rôles :

- Touristique : le seul fait de monter sur la passerelle avec les ascenseurs – d'après nos calculs cela peut représenter le tiers de l'économie de l'ouvrage.
- Restauration et hôtellerie : restaurant important, hôtel modeste en taille mais grand en valeur communicative, centre d'affaires au dessus du restaurant. (env.25%)
- Fonction symbole et image de Nantes, comme l'ancien PaT le fut pendant 50 ans.

La décision politique, le feu vert à l'ouvrage, sera donné en fonction des quatre critères ; et l'arbitre, l'évaluateur de l'ensemble, sera forcément le pt de Nantes-métropole Jean-Marc Ayrault.

Les entretiens que nous avons eus avec les spécialistes de ces domaines, notamment avec Jean Blaise, Jean Luc Charles nouveau patron de la SAMOA, Thierry Violland, de l'Agence d'urbanisme AURAN, et Philippe Audic , qui ont tous réservé un bon accueil au projet, nous ont confirmé que le seul dossier « déplacements » n'est pas forcément déterminant.

Par exemple la prochaine agence de vente de la marque « Nantes » aura besoin d'une image forte.. Même chose pour le dossier culturel, etc...

Je terminerai par une action qui se portera plus sur l'année qui vient, mais dont l'instruction a commencé : le Vernoscope et le Quai de croisières. Il entre dans nos statuts de défendre des projets à la fois concrets et symboliques respectant les traditions maritimes et fluviales...et dans l'esprit d'avant-garde de Jules Verne.

La proposition Vernoscope sera définie dans le magazine « Place Publique » début Mai prochain ; il s'agit d'un complément « vivant » au musée, d'un centre interactif qui pourrait intéresser nos industries locales dans le domaine des nouvelles technologies.

En conclusion, au cours de l'année statutaire écoulée, avec les moyens financiers ridicules qui furent les nôtres - association de moins de cent adhérents, non subventionnée, – nous avons su proposer à Nantes Métropole et à l'Industrie des défis capitaux pour le XXIe siècle. Ceci ne nous a pas empêchés de réfléchir à des modes de communication grand public encore plus performants que ceux que nous avons mis en place (triptyque, etc...) ainsi qu'à la possibilité de recourir à des aides financières extérieures (mécénat).

Nous pensons que le feu vert sur les principes et toutes les fonctions du PaT peut intervenir au cours de l'année 2011, mais n'oublions pas qu'il intègrera une valeur politique qu'il nous appartient de prendre en compte (élections).